



Boycottage CTREA du 19 novembre 2020

Faisant référence à la déclaration lue en préambule lors du CTREA du 12 novembre 2020.

A une semaine de cet échange, l'ensemble des questions est toujours d'actualité.

Faute de réponses, ou non satisfaisantes lorsqu'elles existent, et devant le maintien de votre mépris pour les personnels et leurs représentants, nous ne pouvons que maintenir nos positions et par conséquent ne pas siéger ce jour.

Les représentants des personnels élus au CTREA